



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

recherche

Question écrite n° 108953

Texte de la question

M. Francis Falala attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les propositions inscrites dans la plate-forme du LIR 2006. Parmi celles-ci, les auteurs préconisent notamment, en collaboration avec les autorités, de raccourcir les délais de mise sur le marché des molécules innovantes, par exemple en permettant d'améliorer le traitement des dossiers en recourant systématiquement à une expertise externe lorsque l'aire thérapeutique n'est pas représentée au sein de la commission de la transparence. Aussi, il le remercie de lui indiquer sa position et ses intentions relativement à cette préconisation.

Données clés

Auteur : [M. Francis Falala](#)

Circonscription : Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108953

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 7 novembre 2006, page 11532